

ton, en utilisant le tiers du carburant et le dixième de l'huile que consommerait une voiture.

Après 20 ans, il est étonnant de voir le gouvernement fédéral affecter de l'argent au pavage d'une piste d'atterrissage dans ma circonscription—nous lui en sommes reconnaissants—pour découvrir que cette mesure aboutit à l'imposition d'une taxe de 10 p. 100, lourd fardeau pour les pilotes et tous ceux qui utilisent les aéronefs pour leur travail. Si nous voulons taxer le luxe, taxons-le. S'il s'agit d'affaires et d'articles de la petite industrie et le petit aéronef de plaisance, et si l'énergie est notre principal souci, attaquons-nous aux consommateurs d'énergie.

Au risque d'en offenser quelques-uns, j'aimerais proposer au ministre de comparer la quantité d'énergie consommée par nos petits bateaux du lac Kootenay—l'année dernière, ils étaient des centaines et n'ont consommé que 32,000 gallons—et celle que consomment les énormes maisons mobiles parcourant les routes à quatre milles au gallon... ou quatre gallons au mille, comme c'est parfois le cas. Peut-être quelqu'un a-t-il trafiqué le carburateur et réussit ainsi à faire 4 milles au gallon. Je sais que je recevrai probablement des lettres des représentants de cette industrie, mais ces engins consomment et gaspillent beaucoup d'énergie et on ne s'en est même pas occupé. On pourrait peut-être leur imposer une taxe de 5 p. 100. Les questions visées par le bill C-40 concernent l'énergie. Je pense que l'article qui traite des bateaux et celui qui traite des avions devraient être révisés.

M. Anderson: Madame le président, bien que n'étant pas entièrement d'accord avec le ministre des Finances au sujet de la taxe d'accise sur les bateaux et les avions, j'éprouve toutefois un grand respect personnel envers cet homme que je considère comme l'un des ministres des Finances les plus compétents du monde libre d'aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

Une voix: Essayez-vous de glisser une annonce payée par un parti politique?

M. Anderson: Il suffit de jeter un coup d'œil à l'économie d'autres pays pour se rendre compte de la chose, et cela saute même aux yeux de nos vis-à-vis. Madame le président, après ces quelques paroles aimables à l'égard du ministre...

Une voix: Maintenant, dites-lui son fait.

M. Anderson:... j'aimerais traiter de la question de la taxe d'accise sur les bateaux. Il ne s'agit pas d'une question régionale puisqu'elle concerne toutes les provinces. La construction de bateaux est importante pour les provinces Maritimes et aussi pour celles du centre du Canada, comme l'Ontario et le Québec. Même en Saskatchewan, on se sert de stone-boats (traîneaux) et il paraît qu'en Alberta, les gens se servent de bateaux pour traverser leurs mares de pétrole!

En Colombie-Britannique, le bateau n'est pas un luxe, bien entendu, il fait partie de la vie courante. En Colombie-Britannique comme dans beaucoup de régions septentrionales du Canada—et tout ce qui est situé à une centaine de milles au nord du 49^e parallèle représente pour moi le nord du Canada—les bateaux servent au transport des enfants à l'école, des gens à leur travail, au maintien de l'activité dans l'industrie, à l'exploitation forestière, aux trappeurs, enfin tant de gens les utilisent qu'on ne saurait les considérer comme un article de luxe.

L'ajournement

Dans le cas où les bateaux sont un article de luxe, le ministre à raison, selon moi, d'imposer une taxe. Néanmoins, comme ils sont nécessaires dans 99 p. cent de l'étendue du Canada, imposer cette taxe à l'heure actuelle reviendrait à taxer le pain et le lait à 10 ou à 15 p. cent.

Sans vouloir verser dans le chauvinisme, madame le président, je dois dire que notre gouvernement provincial n'a malheureusement pas assuré les routes voulues dans ma circonscription et que les bateaux y sont par conséquent un important moyen de transport. Une taxe, si minime soit-elle, ne ferait qu'accroître les difficultés des gens, déjà aux prises avec l'inflation, et porterait atteinte aux industries soigneusement établies et protégées depuis une dizaine ou une vingtaine d'années et incapables de faire face à une taxe à l'heure actuelle. On ne frappe pas un homme à terre, selon le dicton; aussi lorsqu'une industrie n'est pas aussi prospère qu'elle l'était ces dernières années, devrions-nous nous efforcer de l'encourager et de lui assurer les stimulants voulus pour l'affermir.

Le vice-président adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais comme il est 10 heures, je dois quitter le fauteuil, faire rapport de l'état de la question et demander l'autorisation d'étudier de nouveau le bill lors de la prochaine séance de la Chambre.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

● (2200)

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES FINANCES—L'OFFRE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES DES PAYS ARABES—DEMANDE DE RENVOI AU MINISTÈRE AUX FINS D'APPROBATION

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Madame l'Orateur, je prends la parole ce soir suite à la réponse insuffisante donnée hier par le ministre des Finances (M. Turner) à une question et une question supplémentaire que je lui ai posées. Je regrette que le ministre ne soit pas resté à la Chambre pour répondre de façon plus satisfaisante aux questions que je lui ai adressées hier. Si je dis cela, c'est parce que j'estime que le ministre, qui détient son portefeuille depuis près de trois ans, aurait à répondre à bien des questions à la Chambre.

A en juger par le ton des remarques qu'il a faites dernièrement cela ne fait pas longtemps que le député de Comox-Alberni (M. Anderson) est député à la Chambre et, de toute évidence, il n'a pas étudié le dossier du ministre sans quoi il n'aurait par parlé de lui ce soir en des termes aussi élogieux.

Depuis trois ans que le ministre détient son portefeuille, l'inflation est passée de 2.9 p. 100 en 1971 à 10.9 p. 100. Les dépenses du gouvernement ont augmenté de 67 p. 100 pendant la même période. Hier, j'ai voulu lui demander pourquoi. Je lui ai demandé, par exemple, s'il était vrai qu'il aurait déclaré, lors d'une réunion privée avec des gens de l'industrie, que ses collègues du cabinet se léguaient contre lui chaque fois qu'il essayait de restreindre les programmes de dépenses du gouvernement. Je lui ai demandé si les efforts déployés par le ministre d'État